



CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS

Stratégie économique du Jura bernois

—

2030

—



—

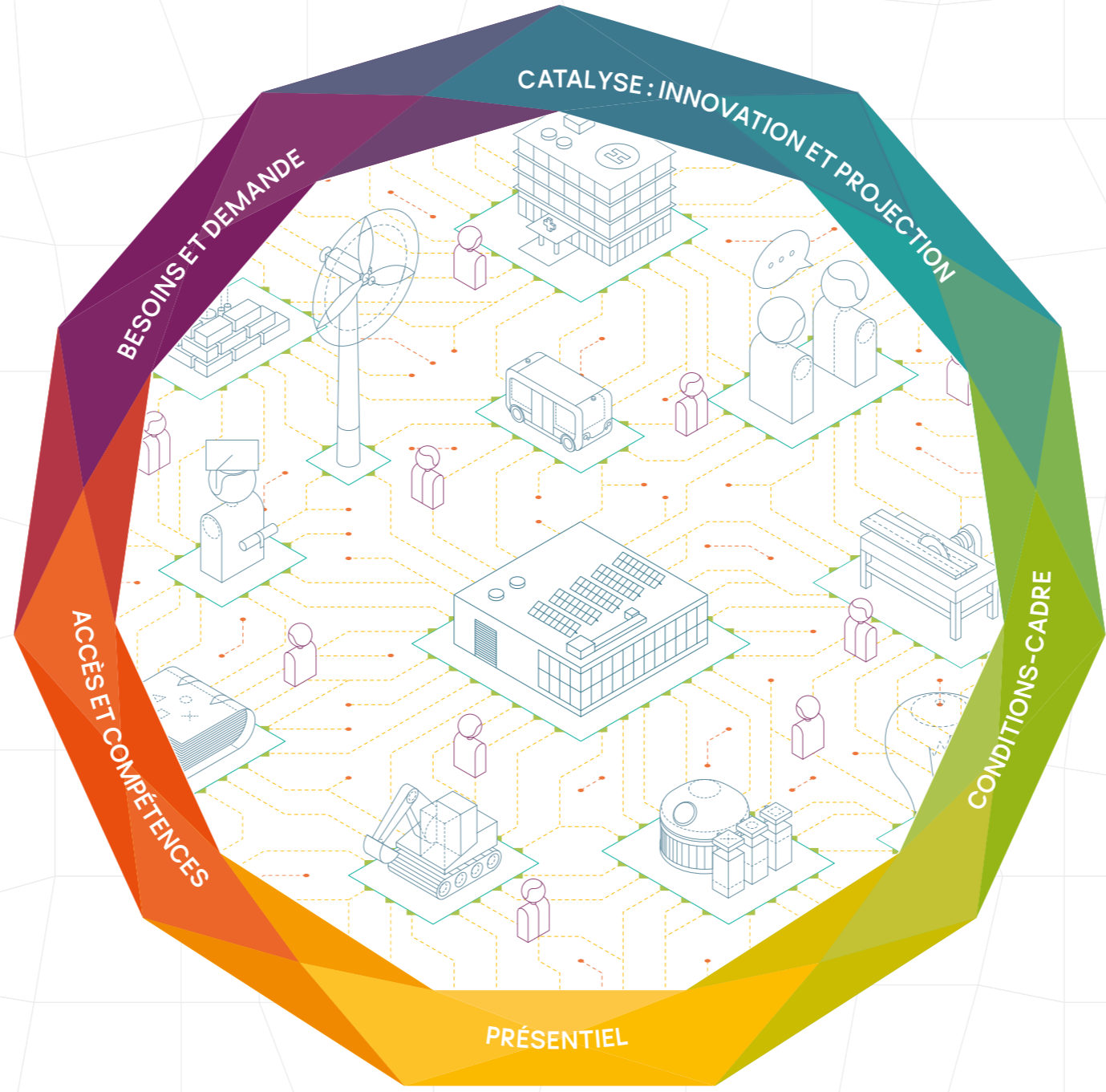
SERVICES

Mesures

—



**UN ENSEMBLE DE PRESTATIONS TERTIAIRES
RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE.
UNE COMBINAISON DE RELATIONS FONDÉE SUR
LA COMPÉTENCE, LE SERVICE ET L'ÉVOLUTIVITÉ.**



- 01** **Modéliser les besoins de l'industrie**
Pour une compréhension détaillée des prestations de services requises par les entreprises régionales.
- 02** **Densifier les options de réseautage**
Pour un contact permanent entre demandeurs et prestataires de services.
- 03** **Développer une plateforme d'appariement**
Pour donner un accès détaillé et facilité aux prestations de services offertes dans la région et dans sa proximité.
- 04** **Susciter un forum de l'innovation**
Pour un événement d'ampleur permettant d'illustrer l'évolutivité des services et faciliter la mise à disposition des PME.
- 05** **Concentrer l'offre de prestations tertiaires régionales**
Pour faciliter l'accès à un secteur hétérogène et mal référencé par les moteurs de recherche.
- 06** **Valoriser les compétences locales**
Pour crédibiliser la pertinence de l'offre régionale au travers d'événements et d'actions adaptées.
- 07** **Intégrer le paramètre spatial**
Pour des actions en lien avec la localisation effective des services offerts et consommés.
- 08** **Rapprocher les savoirs spécifiques**
Pour promouvoir des spécialistes actifs globalement mais ancrés dans la région.
- 09** **S'appuyer sur les branches existantes**
Pour prolonger les engagements d'organisation en fonction – ou à créer – pour la représentation de différents domaines d'activités tertiaires.
- 10** **Inciter la création de collaborations et de consortiums**
Pour permettre à des acteurs tertiaires ou secondaires régionaux de répondre en réseau à des demandes d'ampleur ou de regrouper leurs efforts pour leurs propres besoins.
- 11** **Créer un label de services régionaux**
Pour valoriser la prestation de services en réseau issus du territoire.
- 12** **Encourager la consommation de prestations dans la région**
Pour actionner des leviers de développement endogènes profitant à l'ensemble.
- 13** **Implanter des activités de services**
Pour la poursuite de dynamiques tertiaires autonomes et la localisation de sièges sociaux dans la région.
- 14** **Soutenir une offre de coworking**
Pour proposer aux prestataires de services et aux indépendants des infrastructures permettant de travailler dans le Jura bernois.
- 15** **Elaborer une plateforme de commerce local**
Pour un accès centralisé simple à l'offre régionale et ses produits artisanaux spécifiques.

- 16** **Monitorer les évolutions**
Pour influencer l'élaboration de l'offre future de services pour l'industrie.
- 17** **Mettre en lumière l'innovation tertiaire**
Pour soutenir l'évolution des PME.
- 18** **Soutenir un observatoire de la digitalisation**
Pour une compréhension centralisée d'une dynamique complexe et protéiforme.
- 19** **Développer un coaching digital**
Pour accompagner la numérisation des activités des petites entreprises.
- 20** **Identifier les bonnes pratiques**
Pour mutualiser les avancées des PME dans le domaine numérique.
- 21** **Susciter des partenariats**
Pour une relation privé-public notamment au niveau de la formation permettant l'élaboration d'offres innovantes et de modèles d'affaires adaptés.
- 22** **Encourager les actions vers l'extérieur**
Pour le soutien des entreprises dans leur promotion à l'étranger, notamment dans les salons, et la mise en exergue des compétences économiques régionales.
- 23** **Garantir une charge fiscale moyenne**
Pour une imposition des personnes morales et physiques compétitive.
- 24** **Soutenir l'innovation**
Pour une prise en compte par la fiscalité de l'investissement dans la R&D au sens large du terme.
- 25** **Préserver le savoir-faire clé**
Pour un soutien étatique à la préservation de savoir-faire clés au travers des cycles conjoncturels.
- 26** **Soutenir la numérisation**
Pour un programme d'appui financier à la transformation numérique des PME.
- 27** **Privilégier réactivité et simplicité**
Pour une administration performante, particulièrement grâce aux outils digitaux, au service de l'économie, des citoyens et des communes.
- 28** **Créer un contact adapté**
Pour une interaction de qualité entre le secteur tertiaire, les instances politiques et l'administration.

LE SOUTIEN DE TOUTE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

À l'instar de l'ensemble des propositions d'actions découlant du processus stratégique initié pour l'économie régionale, les recommandations concernant le domaine des services ne sauraient prétendre à une forme d'exhaustivité. Elles ont avant tout pour ambition de formuler des propositions de mesures. La concrétisation future de ces mesures est susceptible de contribuer favorablement au secteur tertiaire, mais aussi à ses clients, notamment dans le domaine industriel.

La situation particulière du premier trimestre 2020, cumulant ralentissement conjoncturel, interrogations sectorielles et facteurs événementiels considérables (propagation du coronavirus Covid-19 et ses conséquences) influe de manière notable sur la priorisation des mesures envisagées et leur concrétisation. Elle met en lumière la nécessité de se focaliser sur une utilisation agile des outils existants. Parmi les mesures générales proposées, il apparaît indispensable de mettre en œuvre sans délai un soutien financier direct au processus de numérisation dans les PME et, par une action étatique résolue, de préserver des savoir-faire stratégiques détenus par des PME et constituants les fondations de chaînes de valeurs. Par ailleurs, une amélioration immédiate des conditions cadre doit intervenir, au travers d'une adaptation des mesures de réduction de l'horaire de travail (RHT).

Indépendamment de ce contexte de priorité et court terme, les objectifs suivants ont été arrêtés pour les mesures préconisées dans l'axe thématique «services» de la stratégie économique 2030 du Jura bernois : 1° contribuer à l'identification des

besoins en matière de prestations tertiaires, particulièrement ceux du domaine industriel, 2° assurer l'accès à des services de pointes – notamment ceux qui existent à proximité – et 3° mettre en exergue les innovations du secteur tertiaire et de ses acteurs afin de renforcer le rôle de catalyseur de l'innovation. En complément, l'amélioration des conditions-cadres doit permettre d'assurer un espace de fonctionnement adéquat pour l'ensemble des acteurs économiques régionaux.

L'obligation d'excellence dans tous les domaines s'accompagne, pour toutes les entreprises, d'un besoin accru en conseils et services. Dans ce contexte, les compétences de partenaires externes offrent un appui obligatoire pour toute activité économique de pointe. Cette combinaison de relations fondée sur la compétence, le service et l'évolutivité est dynamique. En raison de sa qualité, de sa vivacité et de sa créativité, l'offre locale mérite d'être valorisée, mais les frontières institutionnelles et régionales ne peuvent être considérées exagérément ; lorsque les intérêts finaux des acteurs économiques le requièrent, l'ouverture à l'agglomération bilingue de Bienne, à l'Arc jurassien dans son ensemble, au canton de Berne et à la Suisse romande s'impose comme une évidence ancienne.

Incontestablement, la densification des relations entre acteurs régionaux – particulièrement au niveau de point de rencontre entre secondaire et tertiaire, mais plus largement à celui de la demande de services – est une démarche promettant des effets de développement profitant à l'ensemble.

STRATÉGIE ► AXES ► MESURES



**ORGANISATION RÉGIONALE
ET RELATIONS EXTÉRIEURES**
DÉCEMBRE 2018



TOURISME
MARS 2019



FORMATION
JUIN 2019



**INFRASTRUCTURES,
CONSTRUCTION ET ARTISANAT**
SEPTEMBRE 2019



**IDENTITÉ, CULTURE, OUVERTURE
ET RAYONNEMENT**
DÉCEMBRE 2019



SERVICES
MARS 2020



AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ
JUIN 2020



INDUSTRIE ET TECHNOLOGIES
SEPTEMBRE 2020



**STRATÉGIE ÉCONOMIQUE
DU JURA BERNOIS**
2030